

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

18 janvier 2017 à 20h

Collège d'Entre-Bois, chemin d'Entre-Bois 13 bis

- Parents :** Mmes Pillar Frehner, Emilie Lamour, Claire-Lucie Topham
- Professionnels :** Mmes Murielle Spahr Novello, Lise Yersin, Catherine Kramer, M. Michael Ruch (enseignant-e-s), M. Jacques Daniélou (Directeur)
- Organisations :** Mme Lenka (association des parents d'élèves)
- Excusés/absents :** Mmes Sarah Monnard /candidate, Delphine Valley/candidate, Manoela Iorgulescu /candidate (parents), Mme Laurence Mundiger-Jaccard (politique)

Ordre du jour

1. Accueil par M. Jacques Daniélou, directeur de l'établissement d'Entre-Bois
2. Présentation des membres de la Commission : tour de table
3. Eventuellement : élection d'un 5e et 6e parent
4. Désignation du bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) et si nécessaire, désignation du représentant des parents au Conseil
M. Daniélou propose au nouveau président/à la nouvelle présidente de conduire la suite de la séance.
5. Discussion sur le programme d'activités, thèmes ou actions prioritaires
6. Calendrier (prochaines séances)
7. Divers et propositions individuelles

1. Accueil par Monsieur le Directeur Jacques Daniélou

M. Daniélou pilote cette séance. Il accueille toutes les personnes présentes et transmet ses vœux pour la nouvelle année.

Il délègue la tâche d'établir le procès-verbal à Monsieur Ruch, qu'il remercie à cet égard.

Notes de séance du 8 décembre

Elles sont adoptées par toutes les personnes présentes.

2. Présentations des membres de la Commission

La liste des présences est distribuée.

Il est procédé à un rapide tour de table pour que chacun puisse se présenter à nouveau.

M. Daniélou explique à nouveau le fonctionnement et les spécificités lausannoises concernant l'école

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

primaire (1-6P) et l'école secondaire (7-11P).

Il rappelle qu'il existe deux commissions d'établissement, respectivement celle de l'établissement d'Entre-Bois et celle de C-F Ramuz.

3. Elections d'un 4^e, 5^e et 6^e parent.

Il n'y a pas de nouveaux parents présents. Il n'y a donc pas d'élection.

4. Désignation du bureau :

M. Daniélou présente les différentes fonctions, en précisant que les enseignant-e-s et le directeur ne peuvent être élus à la présidence et à la vice-présidence.

La vice-présidente aide et succède à la présidence en cas d'absence et en cas de démission de cette dernière.

Mme Kramer ajoute que le président peut proposer de mettre en place des sous-commissions.

La secrétaire devra prendre le PV et le transmettre ensuite à la ville de Lausanne, à Mme De Pietro.

Présidence

Mme Emilie Lamour *est élue par acclamation*

Vice-présidence

Mme Lenka Tala *est élue par acclamation*

Secrétaire

M. Ruch *est élu par acclamation.*

Représentant-e-s de la Commission d'Entre-Bois au Conseil d'établissement

Représentante des parents : Mme Emilie Lamour
Représentante des associations : Mme Lenka Tala
Représentante des enseignants : Mme Catherine Kramer
Ces représentantes sont élues par acclamation.

Représentant des politiques: Mme Laurence Mundiger-Jaccard

M. Daniélou rappelle que les représentants des quatre quarts ont rendez-vous à la salle du Conseil communal, le 19 janvier, à 20h00, pour la première séance du Conseil lausannois de la présente législature.

Le directeur propose la présidence de la séance à la nouvelle présidente Mme Lamour.

Mme Lamour, touchée par son élection, demande à M. Daniélou de continuer de présider, ce qu'il accepte.

5. Discussion sur le programme d'activités :

Prévention et usage des écrans

Sur ce thème, le Conseil de direction a décidé, suite au succès de la dernière soirée destinée aux parents et comme il s'y était engagé, de mettre en place une nouvelle soirée d'information pour le printemps prochain.

Les intervenants de la soirée du printemps 2016 rencontreront le Conseil de direction, le mercredi 1er mars, pour définir le concept de la soirée du printemps 2017.

M. Daniélou propose que la CET se réunisse ensuite rapidement avec les quatre intervenants pour discuter de l'implication de la Commission dans cette soirée.

Une discussion s'engage à ce propos. Chacun relève l'importance d'agir dans ce domaine.

Harcèlement

Une réflexion et des actions relatives au harcèlement à l'école sont actuellement abordées par l'équipe santé et par le Conseil de direction de l'établissement d'Entre-Bois.

Deux séances de préparation sont d'ores et déjà agendées dans le but de mettre sur pied une après-

midi de formation/réflexion/sensibilisation des enseignants à cette thématique, celle-ci se déroulant le 22 mars 2017

Pour aller plus loin, il s'agit d'impliquer les parents et la CET avec ce sujet. L'école ne peut rien faire sans les familles.

Cette thématique devra être prolongée en lien avec la CET.

Mme Pillar Frehner évoque, au sens large, la santé dans les écoles ; elle estime qu'il convient de faire des liens entre l'école et les familles. De mettre en place des cours pour les parents afin d'agir préventivement directement auprès des parents.

Mme Lenka Talla estime elle aussi que les parents ont besoin d'être guidés.

Mme Lenka Talla demande si les salles de l'école pourraient être utilisées pour des rencontres.

M. Daniélou répond que les demandes peuvent passer par lui, qu'il les transmettra ensuite à la ville de Lausanne (Mme Basile).

Conseil des élèves

Mme Spahr Novello, en charge du dossier avec les personnes responsables du soutien éducatif scolaire (SSE), indique que le Conseil des élèves se met en place.

Les éducateurs/trices de l'école ont organisé une rencontre avec les enseignants de 5-6P. Le processus est lancé et le focus est mis sur la volonté et l'ambition de « donner le goût de la démocratie aux enfants ».

Il est prévu des conseils de classe, des conseils de collège et un conseil d'établissement des élèves pour leur permettre de vivre vraiment la démocratie. Chaque classe devrait proposer un projet pour son collège. Le projet sera mis au vote pour les autres élèves du collège. Le projet élu par collège devrait être mis sur pied et organisé avant la fin de l'année scolaire 2017. Ensuite, les représentants de chaque classe seront invités à Entre-Bois pour discuter et présenter les projets de collège.

Par ailleurs, réuni-e-s, les délégué-e-s de classe au Conseil des élèves désigneront les deux représentant-e-s à la Commission des élèves lausannois.

Jardins sur les toits

Ce projet ne doit pas être oublié.

Propositions diverses

La CET peut organiser régulièrement des séances de parents.

Un thème précis peut être proposé (devoirs surveillés, trajets maison-école, ...)

- Mme Fehner propose un thème sur la **santé**, car elle connaît un médecin spécialiste de la nutrition.
- L'école peut-elle prévenir la **radicalisation** des enfants ?
- La **migration** ...

6. Prochaines séances de la CET

- le **20 mars 2017 à 20h00** (principalement centrée sur l'organisation de la soirée "écrans", à laquelle seront conviés les intervenants, ensuite de l'échange entre eux et le Conseil de Direction, du 1^{er} mars...)
- le **12 juin 2017 à 20h00**

7. Divers et propositions individuelles

- Les activités organisées par la CET sont-elles gratuites ou payantes ?
M. le Directeur estime qu'en principe elles ne sont pas payantes, des budgets complémentaires peuvent être éventuellement demandés à la Ville (pour un conférencier prestigieux ou une activité spécifique).

- La CET Entre-Bois et La CET C-F Ramuz travaillent-elles ensemble ? Cette volonté, cette orientation est partagée par le Directeur.
- Les dangers de la circulation devant l'école de Bellevaux. Mme Lamour voudrait faire signer une pétition pour la transmettre à la Municipalité. La CET pourrait soutenir ces démarches.

La séance est levée à : à 22h21 par M. Daniélou

Michael Ruch
Secrétaire

Lausanne, le 14 mars 2017.

Lausanne, mai 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch